



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS



Bulletin statistique régional

Édition 2016

Montréal

Québec 

Équipe de rédaction :

Jean-Pierre Barrette	Gaétane Dubé
Marianne Bernier	Jane-Hélène Gagnon
Anne Binette Charbonneau	Marc-André Gauthier
Diane Boulet	Stéphane Ladouceur
Sophie Brehain	Guillaume Marchand
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal
Marc-André Demers	Julie Rabemananjara

Avec l'assistance technique de :

Maxime Keith	Danielle Laplante
Virginie Lachance	Danny Sanfaçon

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Marie-Hélène Provençal

Sous la direction de :

Pierre Cauchon

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129
Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca
Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Le **Bulletin statistique régional, édition 2016** présente les statistiques les plus récentes au moment de sa publication. Pour des données actualisées, veuillez consulter le site Web de l'Institut à www.stat.gouv.qc.ca.

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Adam Korzekwa / philpell, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2016

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2016

Table des matières

Territoire et environnement	3
Qualité de l'air	5
Démographie	6
Conditions de vie	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	10
Population active, emploi et chômage	10
Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi	12
Comptes économiques	14
Produit intérieur brut	14
Revenu disponible par habitant	17
Investissements et permis de bâtir	20
Investissements	20
Permis de bâtir	23
Santé	25
Éducation	27
Taux de diplomation aux études collégiales	27
Nombre de diplômés au baccalauréat	29
Culture et communications	32
Concepts et définitions	34

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

1. Territoire et environnement

La région de Montréal couvre une superficie en terre ferme de 498 km². Cette région désigne aussi la municipalité régionale de comté (MRC) géographique¹, et regroupe 16 municipalités. Selon les données démographiques provisoires de 2015, la densité de la population de la région montréalaise est de 4 015,7 hab./km², ce qui la positionne en tête des régions administratives, loin devant Laval.

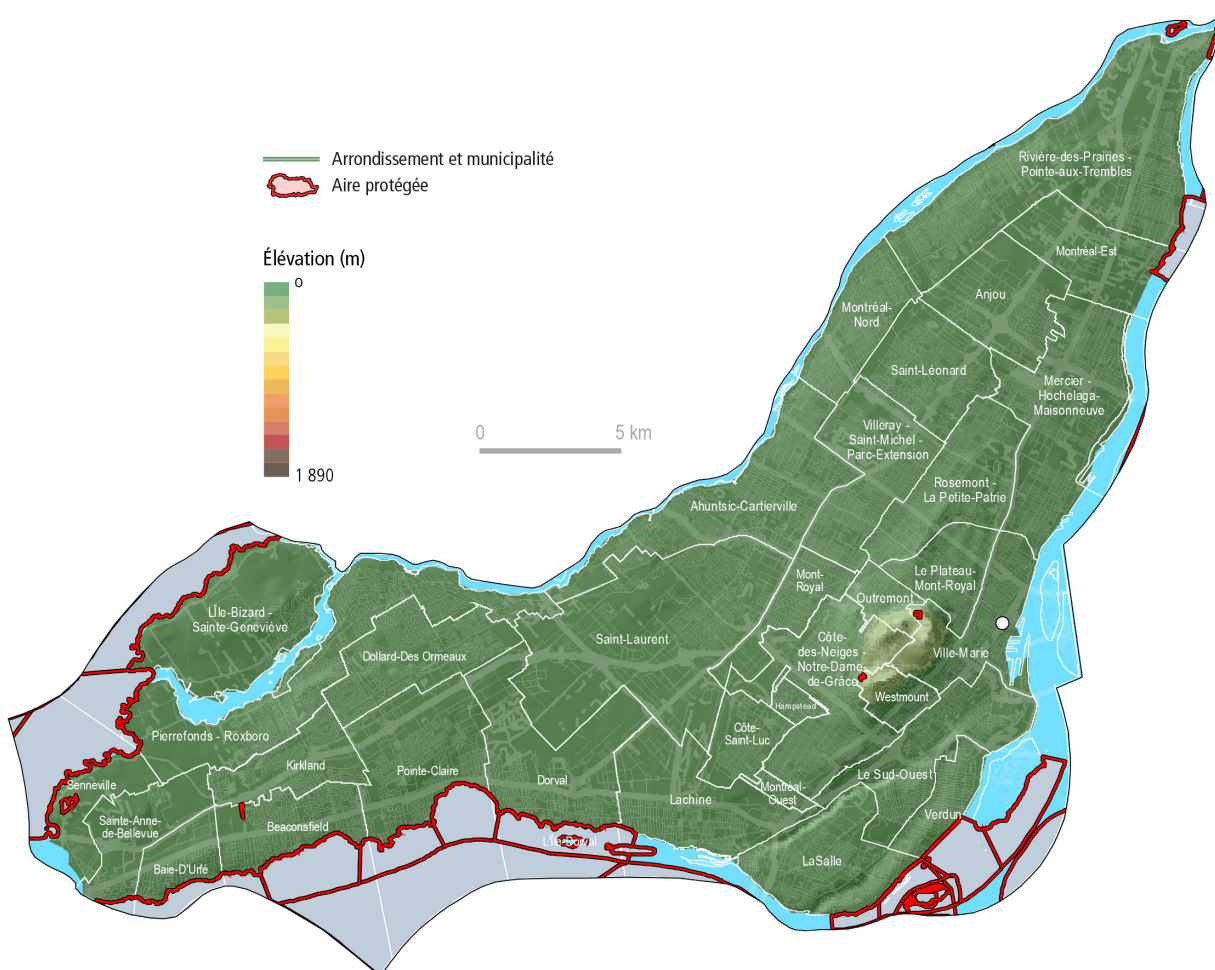
Aires protégées²

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) en collaboration avec la Direction des aires protégées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Au 31 mars 2016, le réseau des aires protégées au Québec compte 4 464 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 155 571 km², ce qui représente 9,33 % de la superficie de la province.

Carte 1.1

Aires protégées, Montréal, 2015



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2015.

1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pour des précisions sur la définition des aires protégées voir la section [Concepts et définitions](#) à la fin de ce document.

Sur le territoire de la région Montréal se trouvent, en totalité ou en partie, 43 aires protégées. Elles couvrent 95 km², soit 15,3 % de la superficie totale de la région. La majorité des aires protégées de Montréal sont des habitats fauniques – aires de concentration d'oiseaux aquatiques (23). Les habitats fauniques contribuent à la protection de 78 km² du domaine aquatique de la région.

1.2 Qualité de l'air¹

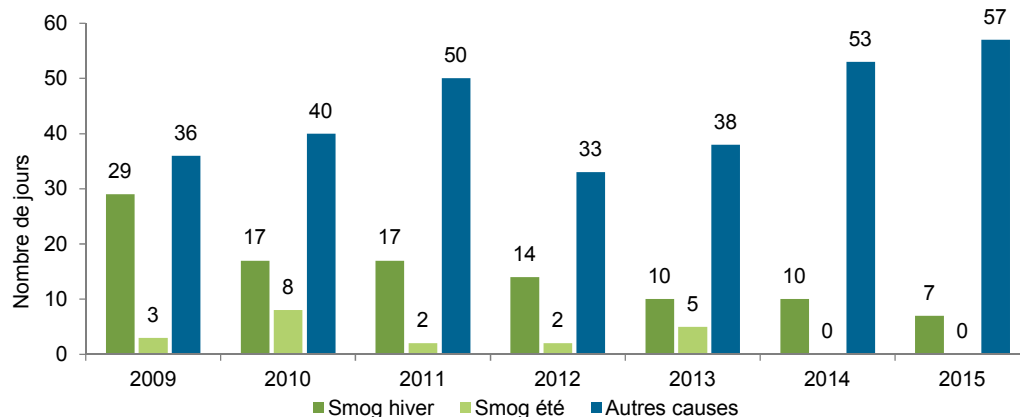
par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable avec la collaboration de Diane Boulet, Ville de Montréal

Le réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) de Montréal¹ compte 13 stations d'échantillonnage. La Ville de Montréal calcule un indice de la qualité de l'air (IQA) à partir de cinq polluants mesurés en continu, soit le dioxyde de soufre (SO₂), le monoxyde de carbone (CO), l'ozone (O₃), le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines PM_{2,5}. Ainsi, pour chaque polluant, un sous-indice est calculé en divisant la concentration mesurée par sa valeur de référence (concentration de polluant jugée néfaste pour la santé humaine) et en multipliant le résultat obtenu par 50. L'IQA pour une journée donnée est égal à la valeur du sous-indice le plus élevé. La qualité de l'air est bonne lorsque l'indice se situe entre 1 et 25, acceptable entre 26 et 50 et mauvaise si l'indice est égal ou supérieur à 51.

Différents facteurs peuvent causer la mauvaise qualité de l'air. En ce qui concerne les particules fines qui sont responsables de la plupart des journées de mauvaise qualité d'air à Montréal, citons notamment le smog, les incendies de forêt ou de bâtiments, les feux d'artifice, les fumées diverses. Une journée de smog est caractérisée par des concentrations de particules fines supérieures à 35 µg/m³ durant plus de trois heures sur plus de 75 % du territoire de la région montréalaise. Les journées de smog sont plus fréquentes en hiver qu'en été. Un été sans canicule sera susceptible de compter moins d'épisodes de smog qu'un été chaud et humide, puisque l'ozone et les particules fines, responsables du smog estival, sont causés par l'action des rayons solaires sur les composés organiques volatils et les oxydes d'azote.

Figure 1.2.1

Nombre de jours de mauvaise qualité de l'air selon l'IQA et les causes de la pollution, Montréal, 2009-2015



Source : Ville de Montréal. *Bilan environnemental 2015. Qualité de l'air à Montréal.*

En 2015, 64 jours de mauvaise qualité de l'air ont été observés à Montréal. Ils sont attribuables principalement à la présence de particules fines. L'ozone est responsable d'une seule journée où l'air est considéré de mauvaise qualité. Les jours de smog sont au nombre de sept et ont eu lieu en janvier et février. Ils sont en diminution par rapport aux années précédentes. Les causes de la mauvaise qualité de l'air des 57 autres journées sont la présence de fumée émanant du four à bois d'une pizzeria à proximité d'une station d'échantillonnage (34 jours), les feux d'artifice Loto-Québec (4 jours) et d'autres activités humaines ayant une portée locale (19 jours).

Bien que le nombre total de jours de mauvaise qualité de l'air reste stable en 2015, les concentrations de polluants mesurées diminuent chaque année (données non présentées). Cette diminution est signe d'une amélioration de la qualité de l'air dans son ensemble. De plus, aucun jour de smog n'a été mesuré durant l'été 2015.

1. Pour de plus amples informations concernant le réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) et pour connaître les valeurs des références utilisées pour la mesure de l'IQA, veuillez consulter le [site Internet](#) du réseau de surveillance de la qualité de l'air de la ville de Montréal.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région de Montréal comptait 1 999 800 habitants au 1^{er} juillet 2015, soit près du quart (24,2 %) de la population du Québec. Elle occupe le 1^{er} rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, devant la Montérégie (18,4 %) et la Capitale-Nationale (8,9 %). Montréal a vu son poids démographique diminuer au cours des dernières années; il était de 25,0 % en 2001.

Tableau 2.1

Population totale et taux d'accroissement annuel moyen, Montréal et ensemble du Québec, 2001-2015

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹		
	2001	2006	2011	2015 ^p	2001-2006	2006-2011	2011-2015 ^p
	n				pour 1 000		
Montréal	1 850 357	1 872 136	1 915 617	1 999 795	2,3	4,6	10,7
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 263 600	6,3	9,6	7,9

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Entre 2011 et 2015, la population montréalaise a crû à un taux annuel moyen de 10,7 pour mille selon les données provisoires. La croissance démographique de la région se serait sensiblement accélérée par rapport aux périodes 2006-2011 (4,6 pour mille) et 2001-2006 (2,3 pour mille). La plupart des autres régions, ainsi que l'ensemble du Québec, ont plutôt vu leur croissance ralentir entre 2011 et 2015. Contrairement aux deux périodes précédentes, le taux d'accroissement de Montréal a ainsi surpassé celui de l'ensemble du Québec (7,9 pour mille).

Les estimations démographiques : prudence avec les données provisoires

Les estimations de 2011 à 2015 sont basées sur les comptes du Recensement de 2011 et ne sont pas définitives : elles feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population. Pour plus d'information sur la révision des estimations, veuillez consulter l'édition 2014 du [Panorama des régions du Québec](#) (p. 15-16).

Structure par âge et par sexe

La structure par âge de Montréal est unique au Québec. La part des jeunes de moins de 20 ans (19,8 %) y est parmi les plus faibles, mais l'immigration internationale et l'arrivée de jeunes en provenance des autres régions y assurent le maintien d'un important bassin de jeunes adultes. Globalement, les 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, comptent pour un peu plus de 64 % de la population montréalaise, soit davantage que dans toutes les autres régions. À l'intérieur de ce groupe, Montréal compte par ailleurs davantage de 20-44 ans et moins de 45-64 ans que la majorité des autres régions (données non illustrées); sa population d'âge actif est donc plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. En ce qui concerne la part des 65 ans et plus, elle s'établit à 16,1 % à Montréal en 2015, soit un peu moins que dans l'ensemble du Québec (17,6 %). Cette part a peu varié à Montréal depuis 2001, tandis qu'elle a progressé ailleurs au Québec. La moyenne d'âge des habitants de la région a également peu changé en comparaison de ce qui s'observe ailleurs dans la province; elle est de 40,5 ans en 2015. Montréal est la région avec la structure par âge la plus stable depuis quelques années, son vieillissement étant moins rapide que celui des autres régions.

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge, âge médian et âge moyen, Montréal et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge								Âge médian	Âge moyen
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus		
	n				%					
Montréal	1 999 795	395 850	1 281 838	322 107	100,0	19,8	64,1	16,1	38,8	40,5
Ensemble du Québec	8 263 600	1 713 859	5 097 226	1 452 515	100,0	20,7	61,7	17,6	41,9	41,7

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En fait de répartition par sexe, les femmes sont un peu plus nombreuses que les hommes dans la région de Montréal, au même titre que dans l'ensemble du Québec. En 2015, on y compte 1 016 900 femmes contre 982 900 hommes. Bien qu'il naisse généralement plus de garçons que de filles, le rapport entre les sexes tend à s'inverser avec l'âge, principalement en raison de la surmortalité masculine. À Montréal comme dans l'ensemble du Québec, on trouve ainsi plus d'hommes que de femmes chez les 0-19 ans et chez les 20-64 ans, tandis que les femmes sont plus nombreuses chez les 65 ans et plus. La région affiche d'ailleurs la proportion de femmes chez les personnes âgées la plus élevée du Québec.

Tableau 2.3

Population selon le sexe et grand groupe d'âge, Montréal et ensemble du Québec, 2015

	Groupe d'âge							
	0-19		20-64		65 et plus		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	n							
Montréal	201 533	194 317	645 891	635 947	135 499	186 608	982 923	1 016 872
Ensemble du Québec	875 758	838 101	2 578 146	2 519 080	651 616	800 899	4 105 520	4 158 080

Note : Population au 1^{er} juillet. Données provisoires.

Source : Statistique Canada, *Estimations démographiques* (série de février 2016), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Conditions de vie

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers de l'Agence de revenu du Canada. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu, ajusté après impôt, est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian, ajusté après impôt, de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2013, la proportion des familles en situation de faible revenu est plus élevée dans la région de Montréal (14,7 %) que dans l'ensemble du Québec (8,2 %). De 2009 à 2013, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,2 points), tandis qu'il fléchit de 1,6 point dans l'ensemble du Québec. Mentionnons que c'est la présente région qui, de toutes les régions administratives, affiche la diminution la plus élevée (– 2,2 points). Par rapport à 2012 seulement, le taux est en diminution de 0,3 point, comparativement à une baisse de 0,1 point à l'échelle provinciale.

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, Montréal et ensemble du Québec, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Montréal	17,0	16,6	15,8	15,1	14,7	– 2,2
Ensemble du Québec	9,8	9,3	8,8	8,3	8,2	– 1,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2013, ce taux est 2,5 fois plus élevé pour les familles monoparentales (29,6 %) que pour les couples (11,8 %). Entre 2009 et 2013, le taux diminue de 3,5 points pour les familles monoparentales, comparativement à une baisse de 1,8 point pour les couples. Toujours en 2013, on dénombre dans la région 70 300 familles à faible revenu, dont 23 090 sont monoparentales et 47 210 sont des couples.

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Montréal, 2009-2013

	2009	2010	2011	2012	2013	Écart 2013-2009 points de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	17,0	16,6	15,8	15,1	14,7	– 2,2
Famille comptant un couple	13,6	13,2	12,5	12,1	11,8	– 1,8
Sans enfants	11,8	11,3	10,6	10,3	10,3	– 1,5
Avec 1 enfant	15,1	14,8	14,1	13,2	12,9	– 2,2
Avec 2 enfants	13,6	13,3	12,5	12,1	11,5	– 2,0
Avec 3 enfants et plus	20,4	20,1	19,7	18,9	18,5	– 1,9
Famille monoparentale	33,2	33,1	32,0	30,1	29,6	– 3,5
Avec 1 enfant	29,3	29,4	29,0	27,5	27,1	– 2,2
Avec 2 enfants	36,3	36,1	34,2	32,0	31,1	– 5,3
Avec 3 enfants et plus	53,2	52,6	48,5	44,8	44,6	– 8,6

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2012 à 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple, exprimé en dollars constants, augmente de 2,3 % dans la région de Montréal. Cette augmentation est plus élevée que celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 1,8 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2013, le revenu médian après impôt des familles comptant un couple s'établit à 61 010 \$, comparativement à 67 140 \$ au Québec.

Tableau 3.2.1

Revenu médian après impôt des familles comptant un couple, Montréal et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Montréal	59 661	61 010	2,3
Ensemble du Québec	65 938	67 140	1,8

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quant au revenu médian après impôt des familles monoparentales, il augmente de 2,4 %, et d'ailleurs cette hausse est plus élevée que celle enregistrée à l'échelle du Québec (+ 2,2 %). Mais encore, la région tire de l'arrière par rapport à l'ensemble du Québec, car en 2013 le revenu médian après impôt des familles monoparentales y est de 37 460 \$, contre 41 050 \$ pour le Québec.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt des familles monoparentales, Montréal et ensemble du Québec, 2012-2013

	2012	2013	Variation 2013/2012
	\$ constants de 2013		%
Montréal	36 581	37 460	2,4
Ensemble du Québec	40 147	41 050	2,2

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Population active, emploi et chômage

par Marc-André Demers¹, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

Note méthodologique

Les données présentées dans cette section sont des estimations tirées de l'*Enquête sur la population active* (EPA) et fondées sur un échantillon. Les estimations régionales sont sujettes à une plus grande variabilité que les tendances observées sur des territoires plus grands (provincial, national). En outre, les estimations se caractérisent également par une variabilité d'autant plus importante lorsqu'elles sont ventilées selon le sexe, l'âge, les industries, etc.

Dans cette section, les périodes utilisées sont 2005-2015. Des coefficients de variation (CV) approximatifs ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son [Guide de l'Enquête sur la population active](#) (numéro au catalogue 71-543-G, section 7 : *Qualité des données*) pour les données de l'emploi selon le sexe, le groupe d'âge et le secteur d'activité. L'approche utilisée étant prudente, les CV calculés tendent à être surestimés. Pour les autres données, les CV fournis par Statistique Canada ont été utilisés. Des tests statistiques ont été réalisés avec un niveau de confiance de 95 %, afin de vérifier si les différences étaient significatives. Seules les variations statistiquement significatives sont présentées dans l'analyse.

Il est à noter que les données régionales de l'EPA portent sur le lieu de résidence des personnes en emploi et non pas sur le lieu de travail.

En 2015, l'emploi dans la région de Montréal atteint 969 000. Il s'agit d'une croissance de près de 59 000 emplois par rapport à 2005. Le taux d'emploi s'établit à 58,2 % et reste donc inférieur à celui de l'ensemble du Québec (59,9 %).

L'emploi à temps partiel augmente d'environ 37 000. Sa part dans l'emploi total s'accroît de 2,7 points à 20,5 % entre le début et la fin de la période.

Entre 2005 et 2015, les personnes de 30 ans et plus (+ 57 900) profitent de la croissance de l'emploi. Le secteur des services affiche une hausse d'environ 93 000 emplois, alors que le secteur des biens subit des pertes de près de 35 000 emplois.

Environ 63 000 personnes rejoignent la population active montréalaise en 2015; elle s'élève à environ 1 083 000. Quant au taux d'activité, il se fixe à 65,0 % à la fin de la période; il s'agit d'un taux similaire à celui de l'ensemble du Québec (64,8 %). Le taux de chômage s'établit à 10,5 % et demeure supérieur au taux provincial (7,6 %) en 2015.

1. Avec la collaboration de Julie Rabemananjara.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Montréal et ensemble du Québec, 2005, 2014 et 2015

	Montréal				Ensemble du Québec	
	2005	2014	2015	Écart 2015-2005 k	2005	2015
Population active	1019,6	1050,8	1082,8	63,2 [†]	4 038,0	4 434,2
Emploi	910,3	947,3	969,0	58,7 [†]	3 705,5	4 097,0
Régime de travail						
Emploi à temps plein	748,5	745,6	770,7	22,2	3 032,3	3 290,3
Emploi à temps partiel	161,8	201,7	198,3	36,5 [†]	673,2	806,7
Groupe d'âge						
15-29 ans	248,3	252,3	249,1	0,8	948,3	973,5
30 ans et plus	662,0	695,0	719,9	57,9 [†]	2 757,2	3 123,5
Sexe						
Hommes	482,4	495,5	518,5	36,1	1 972,6	2 136,8
Femmes	427,9	451,8	450,5	22,6	1 732,9	1 960,2
Secteur d'activités						
Secteur des biens	174,5	132,8	139,9	- 34,6 [†]	925,8	837,0
Secteur des services	735,8	814,5	829,1	93,3 [†]	2 779,7	3 260,0
Chômeurs	109,3	103,5	113,8	4,5	332,5	337,2
	%				%	
				Écart (points de %)		
Taux d'activité	65,7	63,6	65,0	- 0,7	65,6	64,8
Taux de chômage	10,7	9,8	10,5	- 0,2	8,2 ^{††}	7,6 ^{††}
Taux d'emploi	58,7	57,3	58,2	- 0,5	60,2 ^{††}	59,9 ^{††}
Part de l'emploi à temps partiel	17,8	21,3	20,5	2,7 [†]	18,2	19,7

[†] Différence statistiquement significative au seuil de 5 %.

^{††} Différence significative au seuil de 5 % entre la région et l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Nombre, taux de travailleurs et revenu d'emploi

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Cette section donne un aperçu de la situation du marché du travail dans la région de Montréal en 2014 et de son évolution par rapport à 2013. Les données sont analysées sous l'angle de trois indicateurs : le nombre et le taux de travailleurs ainsi que le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans. Pour plus d'explications sur ces concepts, le lecteur est invité à consulter la section [Concepts et définitions](#), à la fin de ce bulletin.

Les indicateurs présentés dans cette section ont été développés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) à partir des statistiques fiscales des particuliers de Revenu Québec. À cet égard, ces données ne peuvent pas être comparées à celles de la section précédente de ce chapitre consacré au marché du travail. Ces dernières proviennent de l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, réalisée par échantillonnage auprès des ménages, ce qui les rend sujettes à des variations. Les données de l'ISQ, analysées dans les lignes qui suivent, sont extraites de renseignements fiscaux contenus dans les déclarations de revenus des particuliers et, à ce titre, elles ne se prêtent pas aux erreurs d'échantillonnage.

Il est à noter que la méthode de calcul a été améliorée afin de produire des estimations plus précises. Pour des explications détaillées sur la méthodologie et la révision de la méthode d'estimation du nombre et taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi, veuillez consulter l'édition parue en avril 2016 du [Bulletin Flash. Évolution du marché du travail dans les MRC](#), produit par l'ISQ (p. 8-11).

Nombre de travailleurs

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25 à 64 ans s'élève à 788 734 dans la région montréalaise en 2014, en hausse de 1,2 % par rapport à l'année précédente, ce qui est au-dessus de la croissance dans l'ensemble du Québec (+ 0,6 %). L'augmentation du nombre de travailleurs à Montréal se poursuit ainsi pour une cinquième année consécutive et se manifeste tant chez les hommes que chez les femmes.

Taux de travailleurs

En 2014, le taux de travailleurs à Montréal gagne 0,2 point de pourcentage en regard de 2013 et atteint 74,7 %, un sommet encore inégalé depuis 2002, c'est-à-dire depuis le début de la série de données compilées selon cet indicateur. Malgré cette bonne performance, le taux de travailleurs dans la région montréalaise demeure inférieur au taux du Québec, 75,9 %.

Par ailleurs, en 2014, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans la région montréalaise, soit un écart de 5,1 points de pourcentage. Entre 2009 et 2014, l'écart entre les hommes et les femmes, au chapitre du taux de travailleurs, s'est légèrement creusé à Montréal. À l'échelle du Québec, un écart de 4,1 points sépare le taux de travailleurs de sexe masculin de celui des femmes.

Revenu d'emploi médian

Dans la région de Montréal, le revenu d'emploi médian des déclarants de 25 à 64 ans s'est accru de 2,8 % pour s'établir à 36 296 \$ en 2014, ce qui est inférieur au revenu d'emploi enregistré pour l'ensemble du Québec (38 723 \$).

Comme dans la grande majorité des régions du Québec, le revenu d'emploi médian des hommes est supérieur à celui des femmes à Montréal. Les femmes gagnent 13,1 %¹ de moins que les hommes. Notons qu'à l'échelle du Québec, la différence entre le revenu d'emploi des hommes et celui des femmes s'élève à 21,5 %. Entre 2009 et 2014, la disparité entre le revenu des hommes et celui des femmes s'est légèrement estompée dans l'ensemble du Québec, tandis que dans la région de Montréal, au contraire, elle s'est creusée.

Tableau 4.2.1

Nombre, taux et revenu d'emploi médian des travailleurs de 25 à 64 ans, région administrative de Montréal et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013	2013 ^r	2014 ^p	Écart 2014-2013	2013 ^r	2014 ^p	Variation 2014/2013
	n		%	%		points de pourcentage	\$		%
Montréal	779 740	788 734	1,2	74,5	74,7	0,2	35 311	36 296	2,8
Hommes	401 999	406 743	1,2	77,0	77,3	0,3	37 724	38 887	3,1
Femmes	377 741	381 991	1,1	72,1	72,2	0,1	32 948	33 782	2,5
Ensemble du Québec	3 298 262	3 317 660	0,6	75,7	75,9	0,2	37 794	38 723	2,5
Hommes	1 699 326	1 706 569	0,4	77,9	77,9	0,0	42 637	43 755	2,6
Femmes	1 598 936	1 611 091	0,8	73,5	73,8	0,3	33 450	34 342	2,7

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

1. L'écart entre les sexes est défini ici comme la différence entre le revenu d'emploi médian des hommes et celui des femmes, divisée par le revenu d'emploi médian des hommes. Il est exprimé en pourcentage.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

La région administrative de Montréal enregistre un PIB de 118,8 G\$ en 2014, ce qui la place sans surprise au premier rang parmi les régions du Québec. À titre indicatif, les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale occupent respectivement 15,0 % et 10,1 % du PIB québécois.

Comme plus du tiers de l'économie québécoise découle de Montréal (34,9 %), la hausse du PIB du Québec en 2014 (+ 2,3 %) s'explique en partie par la croissance de Montréal (+ 2,9 %). Par ailleurs, le taux de croissance annuel moyen au cours des sept dernières années est le même à Montréal que dans l'ensemble du Québec (+ 2,6 %).

Produit intérieur brut par industrie

L'économie de Montréal est orientée vers le secteur des services qui occupe 77,5 % du PIB en 2014. La production se chiffre à 92,1 G\$ et augmente de 2,8 %, soit un taux supérieur à celui qu'enregistre l'ensemble du Québec (+ 2,3 %). De leur côté, les industries productrices de biens croissent de 3,4 % en 2014, également un taux plus élevé que dans l'ensemble du Québec (+ 2,3 %).

La hausse du secteur des biens (+ 3,4 %) provient notamment du groupe de la fabrication qui affiche une croissance de 5,3 %. Les résultats sont variables au sein des différentes bases économiques de la fabrication à Montréal. La fabrication d'aliments (+ 15,1 %), les usines de textiles et de produits textiles (+ 10,8 %), la fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits connexes (+ 7,1 %), la fabrication de produits chimiques (+ 5,5 %), la fabrication de boissons et de produits du tabac (+ 4,3 %) et les activités diverses de fabrication (+ 3,4 %) connaissent une hausse de leur production en 2014. À l'inverse, la fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques (– 11,6 %), celle de produits informatiques et électroniques (– 3,0 %) et l'industrie de l'impression et des activités connexes de soutien (– 2,3 %) diminuent en cette année. Les services publics, une autre base économique de la région administrative de Montréal, croissent de 2,8 %.

À l'exception des services d'enseignement (– 1,0 %), toutes les industries du secteur des services enregistrent une hausse de leur production en 2014. Par ailleurs, elles sont toutes des bases économiques montréalaises. L'industrie du transport et de l'entreposage affiche la plus forte augmentation en 2014 (+ 7,0 %) suivie de celle des arts, spectacles et loisirs (+ 5,5 %) et des services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement (+ 4,3 %). Le groupe de la finance, des assurances et des services immobiliers, dont la part dans le PIB de Montréal se chiffre à 18,8 %, croît de 2,9 %. Les services professionnels, scientifiques et techniques et les soins de santé et l'assistance sociale, deux autres industries importantes, augmentent respectivement de 2,9 % et de 2,8 % en 2014. L'industrie de l'information et culturelle croît de 2,8 %, tandis que les autres services, sauf les administrations publiques, les administrations publiques et l'hébergement et les services de restauration s'élèvent respectivement de 2,0 %, de 1,9 % et de 1,7 %. Enfin, le commerce de gros augmente de 2,6 % et le commerce de détail, de 1,8 %.

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industrie, Montréal, 2007, 2013 et 2014

	2007 ^r	2013 ^{er}	2014 ^e	Part de l'industrie en 2014	Taux de croissance annuel moyen 2014/2007	Variation 2014/2013
	k\$				%	
Ensemble des industries	98 968 071	115 412 801	118 772 152	100,0	2,6	2,9
Secteur de production de biens	22 766 752	25 801 615	26 675 632	22,5	2,3	3,4
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	x	x	x	...	...	...
Cultures agricoles et élevage	29 916	68 539	68 313	0,1	12,5	- 0,3
Foresterie et exploitation forestière	21 478	26 345	31 556	0,0	5,7	19,8
Pêche, chasse et piégeage	1 600	3 143	3 775	0,0	13,1	20,1
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	28 566	52 684	62 258	0,1	11,8	18,2
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	x	x	x	...	...	...
Services publics	4 435 834	5 495 855	5 649 770	4,8	3,5	2,8
Construction	3 538 525	5 820 717	5 770 091	4,9	7,2	- 0,9
Fabrication	14 696 295	14 311 937	15 069 686	12,7	0,4	5,3
Fabrication d'aliments	1 153 241	1 200 961	1 381 782	1,2	2,6	15,1
Fabrication de boissons et de produits du tabac	1 212 280	1 283 925	1 339 199	1,1	1,4	4,3
Usines de textiles et de produits textiles	381 564	226 719	251 295	0,2	- 5,8	10,8
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	956 812	360 507	386 086	0,3	- 12,2	7,1
Fabrication de produits en bois	114 429	100 172	101 311	0,1	- 1,7	1,1
Fabrication du papier	626 586	634 398	671 406	0,6	1,0	5,8
Impression et activités connexes de soutien	739 068	531 504	519 105	0,4	- 4,9	- 2,3
Fabrication de produits du pétrole et du charbon	x	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	1 584 432	1 662 001	1 753 011	1,5	1,5	5,5
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	606 616	524 690	548 880	0,5	- 1,4	4,6
Fabrication de produits minéraux non métalliques	307 113	240 930	254 386	0,2	- 2,7	5,6
Première transformation des métaux	726 823	450 584	457 352	0,4	- 6,4	1,5
Fabrication de produits métalliques	774 924	681 423	713 021	0,6	- 1,2	4,6
Fabrication de machines	818 814	683 342	666 982	0,6	- 2,9	- 2,4
Fabrication de produits informatiques et électroniques	855 819	749 500	727 043	0,6	- 2,3	- 3,0
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	614 737	593 592	524 858	0,4	- 2,2	- 11,6
Fabrication de matériel de transport	x	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	291 231	269 539	270 836	0,2	- 1,0	0,5
Activités diverses de fabrication	414 880	492 392	509 266	0,4	3,0	3,4
Secteur des services	76 201 318	89 611 186	92 096 519	77,5	2,7	2,8
Commerce de gros	7 615 949	7 531 806	7 728 942	6,5	0,2	2,6
Commerce de détail	4 341 022	4 827 751	4 916 467	4,1	1,8	1,8
Transport et entreposage	5 315 237	5 720 159	6 119 283	5,2	2,0	7,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	6 412 952	6 974 487	7 171 157	6,0	1,6	2,8
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	18 449 246	21 735 486	22 359 669	18,8	2,8	2,9
Services professionnels, scientifiques et techniques	7 762 945	10 081 252	10 378 015	8,7	4,2	2,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	3 373 838	4 246 104	4 428 987	3,7	4,0	4,3
Services d'enseignement	4 721 968	6 009 048	5 951 170	5,0	3,4	- 1,0
Soins de santé et assistance sociale	7 268 860	8 833 053	9 078 353	7,6	3,2	2,8
Arts, spectacles et loisirs	1 279 829	1 439 360	1 519 100	1,3	2,5	5,5
Hébergement et services de restauration	1 854 400	2 186 872	2 224 545	1,9	2,6	1,7
Autres services, sauf les administrations publiques	2 376 476	2 933 303	2 991 503	2,5	3,3	2,0
Administrations publiques	5 428 597	7 092 505	7 229 329	6,1	4,2	1,9

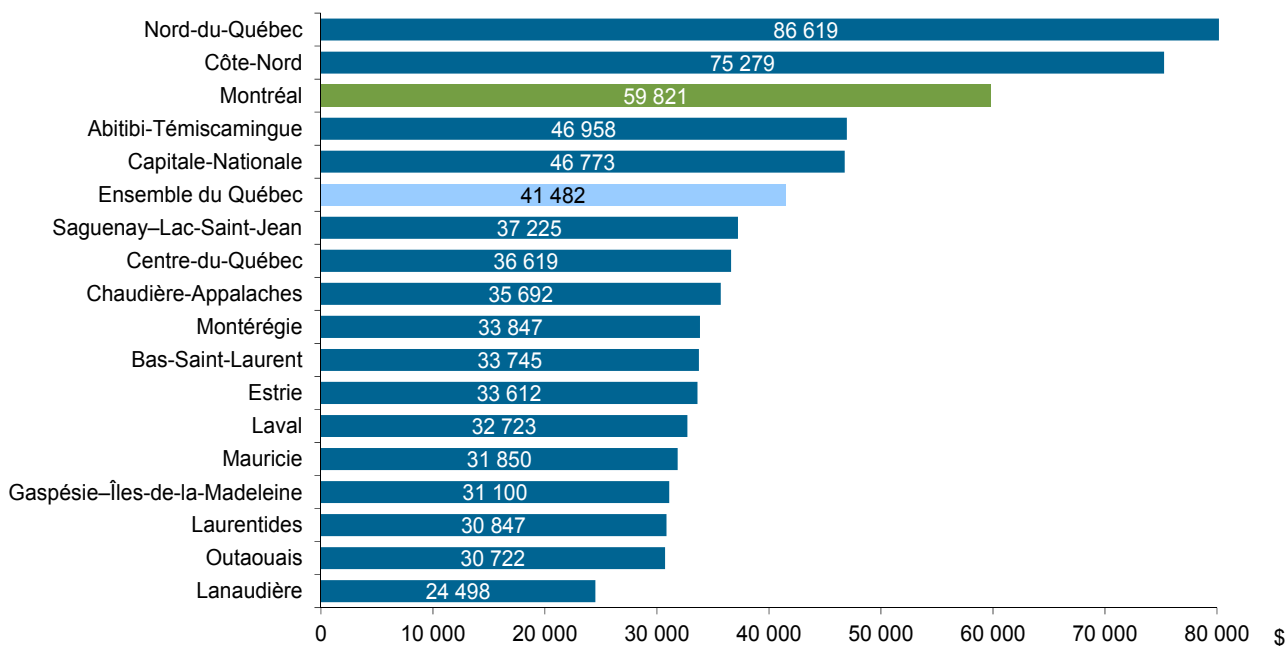
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec; Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. Le PIB par habitant s'élève de 1,9% pour atteindre 59 821 \$ en 2014 dans la région administrative de Montréal. Ce montant place la région au troisième rang derrière le Nord-du-Québec (86 619 \$) et la Côte-Nord (75 279 \$). À titre indicatif, le PIB par habitant dans l'ensemble du Québec se chiffre à 41 482 \$, ce qui constitue une hausse de 1,5 % relativement à l'année précédente.

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir subi une baisse en 2013, le revenu disponible par habitant de Montréal connaît une hausse de 2,4 % en 2014. Il s'agit de la plus forte augmentation parmi les 17 régions administratives du Québec. Ce revirement de situation s'explique essentiellement par le redressement des revenus nets de la propriété et par l'accélération de la croissance de la rémunération des salariés. C'est la première fois depuis 2011 que Montréal enregistre un taux de croissance supérieur à celui observé dans l'ensemble du Québec.

Avec un revenu disponible de 26 481 \$ en 2014, Montréal se hisse au cinquième rang des régions administratives, tout juste devant l'Abitibi-Témiscamingue (26 451 \$), mais derrière les Laurentides (26 809 \$). Dans l'ensemble du Québec, le revenu disponible atteint 26 046 \$ par habitant, soit un niveau légèrement inférieur à celui de Montréal.

Tableau 5.2.1

Comparaison du revenu disponible par habitant et de ses principales composantes, Montréal et ensemble du Québec, 2014

	Montréal	Ensemble du Québec	Écart de la région par rapport au Québec
	\$ / hab.		
Revenu primaire	33 053	31 537	1 516
Rémunération des salariés	23 992	24 790	- 798
Revenu mixte net	4 438	3 513	925
Revenu agricole net	- 2	71	- 73
Revenu non agricole net	2 419	1 743	676
Revenu de location	2 021	1 698	322
Revenu net de la propriété	4 624	3 234	1 390
Plus :			
Transferts courants reçus	7 615	8 235	- 620
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	223	107	117
Des sociétés financières	1 731	2 175	- 444
Des administrations publiques	5 484	5 890	- 406
Administration fédérale	2 340	2 600	- 260
Administration provinciale	1 880	1 776	104
Administrations autochtones	0	5	- 5
Régime de rentes du Québec et Régime de pensions du Canada	1 264	1 509	- 246
Des non-résidents	176	63	113
Moins :			
Transferts courants payés	14 187	13 726	461
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	521	377	143
Aux sociétés financières	3 813	3 944	- 131
Aux administrations publiques	9 446	9 259	188
Impôts directs des particuliers	6 491	6 082	409
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 421	2 628	- 207
Autres transferts courants aux administrations publiques	534	548	- 15
Aux non-résidents	406	146	260
Égal :			
Revenu disponible	26 481	26 046	435

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Revenu primaire

L'avance de la région sur l'ensemble du Québec provient essentiellement du revenu primaire, soit celui que tirent les particuliers de leur participation à l'activité économique du fait de leur travail, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Selon les données provisoires de 2014, le revenu primaire atteint 33 053 \$ à Montréal comparativement à 31 537 \$ au Québec.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire, demeure par contre plus faible dans la métropole que dans la province. Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région que dans le reste du Québec. D'ailleurs, l'écart entre la rémunération des salariés de Montréal et celui du Québec tend à s'accroître au fil du temps : il est passé de 262 \$ en 2007 à 798 \$ en 2014.

En revanche, Montréal (4 438 \$) continue d'afficher un revenu mixte net supérieur à celui du Québec (3 513 \$). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net de location ainsi que le revenu net des entreprises non constituées en société et dans lequel sont comptabilisées indissociablement la rémunération des travailleurs indépendants et la rétribution de leur capital.

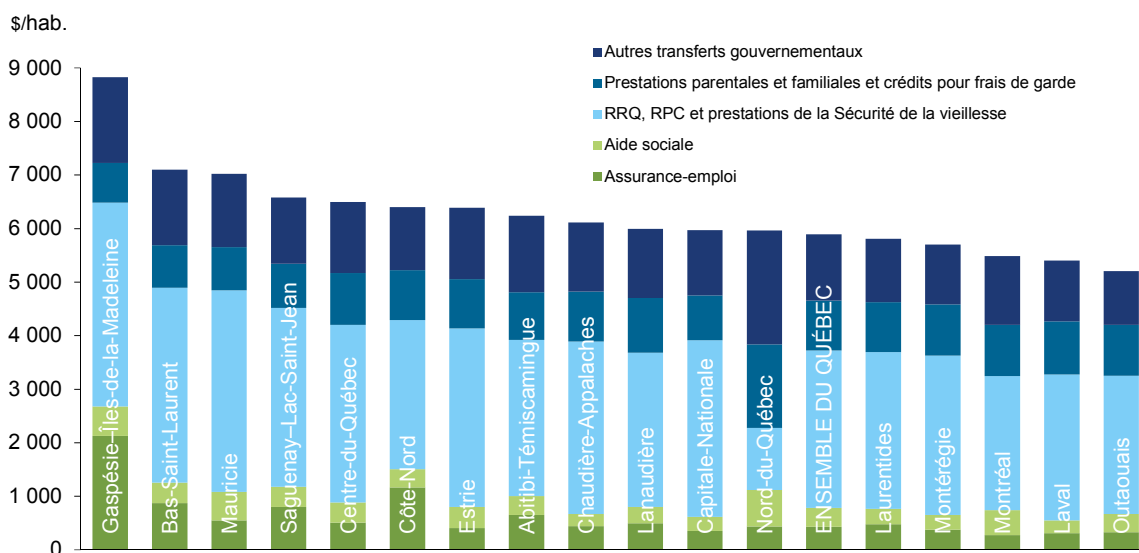
En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les particuliers, il est plus élevé à Montréal (4 624 \$) qu'à l'échelle québécoise (3 234 \$). À cet égard, Montréal se classe au premier rang des régions administratives. La bonne performance de la métropole à ce chapitre est attribuable au fait qu'on retrouve une concentration relativement importante de ménages aisés, lesquels se caractérisent par des revenus de placement particulièrement élevés.

Transferts courants reçus

Le revenu primaire ne représente pas la seule source de revenus des particuliers. Ceux-ci reçoivent également des revenus sous forme de transfert en provenance des administrations publiques, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des non-résidents. Ces deux dernières composantes du revenu disponible représentent toutefois une source de revenus relativement négligeable pour les particuliers.

Figure 5.2.1

Transferts gouvernementaux par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et du Nord Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs crs; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Société de l'assurance automobile du Québec et Statistique Canada.

Tant dans la région qu'au Québec, ce sont les transferts en provenance des administrations publiques qui se taillent la part du lion parmi les transferts courants reçus par les particuliers. En 2014, les différents paliers de gouvernement ont versé à eux seuls, en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables, 5 484 \$ par habitant dans la région comparativement à 5 890 \$ au Québec. Les transferts gouvernementaux sont moins importants à Montréal en raison du fait que les résidents ont moins recours aux indemnités versées aux accidentés du travail, aux prestations d'assurance-emploi ainsi que celles de la Régie des rentes du Québec (RRQ) et de la Sécurité de la vieillesse.

Les transferts en provenance des sociétés financières représentent, quant à eux, la deuxième plus grande composante des transferts courants reçus. Ils correspondent aux prestations reçues des régimes de retraite des employeurs à prestations déterminées et à cotisations déterminées. En 2014, les transferts des sociétés financières sont moins élevés à Montréal (1 731 \$) que dans l'ensemble de la province (2 175 \$), en raison du fait que la population y est relativement jeune.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu les transferts que paient les particuliers aux administrations publiques, aux sociétés financières, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi le montant qui reste à la disposition des particuliers pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu plus élevé, les transferts payés par les particuliers aux gouvernements sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts, sont plus importants à Montréal (9 446 \$) que dans l'ensemble du Québec (9 259 \$). D'ailleurs, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les Montréalais aux administrations publiques a augmenté au cours des trois dernières années.

Par ailleurs, dans le but de se conformer aux dernières normes internationales en matière de comptabilité macroéconomique, les cotisations payées par les employés à un régime de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées sont désormais déduites du revenu et sont considérées comme des transferts courants versés par les particuliers aux sociétés financières. Ces cotisations doivent être soustraites du revenu, puisque l'adhésion des employés à ces deux types de régime de retraite est obligatoire lorsqu'ils sont offerts par l'employeur. En 2014, les Montréalais ont cotisé, en moyenne, 3 813 \$ à un régime de retraite d'un employeur, ce qui est légèrement moins que dans l'ensemble du Québec (3 944 \$).

6. Investissements et permis de bâtir

par Guillaume Marchand, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

L'Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives de Statistique Canada a connu un remaniement majeur qui affecte la disponibilité et la présentation des données à partir de l'année de référence 2013. **Les composantes du logement, des logiciels et de la prospection pétrolière, minière et gazière ne sont plus incluses dans le total des dépenses en immobilisation.** Les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière sont dorénavant classés comme produits de propriété intellectuelle (et non plus comme machines et matériel) et sont diffusés distinctement sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec. De plus, les données ne sont plus ajustées pour répondre au concept de formation brute de capital fixe selon la comptabilité nationale. Enfin, depuis l'année de référence 2013, les compagnies détenant des contrats de crédit-bail ne déclarent plus la valeur de ces dépenses.

Pour l'ensemble du Québec, les données historiques des dépenses en immobilisation ont été estimées à nouveau pour la période 2006 à 2012 à l'aide d'une technique d'extrapolation rétrospective, rendant impossible la comparaison de ces données avec les anciennes séries de données. Les schémas de confidentialité ont été réutilisés sur les nouvelles estimations.

Au moment de la rédaction du présent chapitre, les données sur les dépenses en immobilisation par région administrative étaient disponibles uniquement pour les années 2006 à 2015. Elles correspondent aux données équivalentes sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en juillet 2015. Aux fins de cohérence, la présente analyse exclut la mise à jour des données de 2014 à 2016 sur l'ensemble du Québec diffusées par Statistique Canada en avril 2016.

Toutes les données sont exprimées aux prix courants, c'est-à-dire sans correction pour l'inflation.

Investissements

Selon les prévisions déclarées par les entreprises pour 2015, les investissements dans la région de Montréal devraient atteindre 11,6 G\$, en hausse de 4,2 % pour une cinquième année consécutive, suivant des gains de 2,5 % en 2014 et de 9,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue un sommet au cours des dix dernières années. La région représenterait ainsi 31,0 % du total québécois (37,3 G\$). La croissance annuelle de la région est supérieure à celle de l'ensemble du Québec en 2015 (+ 2,7 %). En 2015, Montréal arrive au 10^e rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la variation annuelle.

Industries productrices de biens

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 18,6 % de l'investissement régional, sont en déclin de 0,4 % en 2015, pour atteindre 2,1 G\$, à la suite des gains de 3,5 % en 2014 et de 4,7 % en 2013. La valeur en 2014 était la plus élevée au cours des dix dernières années. La décroissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est moindre que celle de l'ensemble du Québec (– 0,5 %). En valeur, la part de la région égale 15,0 % de l'ensemble du Québec (14,3 G\$). En 2015, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur de la fabrication (1,1 \$), soit 52,7 % du total des industries productrices de biens et 9,8 % du total régional.

Industries productrices de services

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant 81,4 % de l'investissement régional, est pour une cinquième année consécutive en hausse de 5,4 % en 2015 et se chiffre à 9,4 G\$, à la suite des gains de 2,2 % en 2014 et de 10,7 % en 2013. La croissance en 2015 de l'investissement de la région dans ces industries est supérieure à celle de l'ensemble du Québec (+ 4,8 %). En valeur, la part de la région égale 41,0 % de l'ensemble du Québec (23,0 G\$). Le transport et l'entreposage dominant, avec des investissements prévus de 2,2 G\$ en 2015, soit 23,1 % du total des industries productrices de services et 18,8 % du total régional.

Secteur privé et secteur public

Le secteur privé, qui représente 48,2 % de l'investissement total, est en déclin de 2,8 % en 2015, pour s'élever à 5,6 G\$, à la suite des gains de 4,0 % en 2014 et de 6,8 % en 2013. La décroissance en 2015 est plus prononcée que celle de l'ensemble du Québec (– 2,4 %). La région de Montréal représente 30,9 % du secteur privé québécois (18,1 G\$). Les investissements publics affichent pour une cinquième année consécutive une progression de 11,8 % en 2015, pour s'établir à 6,0 G\$, à la suite d'augmentations de 0,9 % en 2014 et 12,5 % en 2013. La valeur en 2015 constitue le plus haut niveau des dix dernières années. La croissance en 2015 est supérieure à celle de la moyenne québécoise (+ 8,0 %). Montréal accapare 31,2 % des investissements publics au Québec (19,2 G\$).

Enfin, la construction compte pour 54,5 % des intentions d'investissement en 2015 et le matériel et l'outillage pour 45,5 %.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹, par secteur et actif, Montréal, 2011-2015

Industrie (SCIAN ¹), secteur et actif	2011	2012	2013	2014 ^p	2015 ^{pe}	Variation 2015/2014	Part relative dans la région (2015)	Part relative dans le Québec (2015)
	M\$						%	
Industries productrices de biens	1 720,8	1 989,8	2 083,3	2 156,7	2 148,5	- 0,4	18,6	15,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse ²	1,7	3,4	40,4	41,5	29,6	- 28,8	0,3	4,4
Extraction minière, exploitation en carrière et extraction de pétrole et de gaz	-	-	2,4	4,5	2,6	- 43,3	0,0	0,1
Services publics	503,9	884,5	667,6	655,3	699,5	6,7	6,0	11,3
Construction	289,5	269,7	279,9	317,6	285,3	- 10,2	2,5	26,0
Fabrication	925,8	832,2	1 093,0	1 137,8	1 131,6	- 0,5	9,8	27,5
Industries productrices de services	7 764,5	7 910,0	8 758,4	8 953,2	9 433,1	5,4	81,4	41,0
Commerce de gros	244,9	245,4	268,6	320,8	273,2	- 14,8	2,4	41,4
Commerce de détail	336,8	469,5	F	407,7	390,7	- 4,2	3,4	32,8
Transport et entreposage	1 047,4	861,5	1 413,6	1 554,1	2 175,8	40,0	18,8	69,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	361,3	404,3	987,8	1 167,2	1 123,1	- 3,8	9,7	76,0
Finance et assurances ³	837,7	916,4	x	156,4	146,6	- 6,3	1,3	44,5
Services immobiliers et services de location et de location à bail	451,4	481,9	551,2	670,1	918,5	37,1	7,9	54,3
Services professionnels scientifiques et techniques	198,2	182,9	206,4	211,3	126,4	- 40,1	1,1	36,3
Gestion de sociétés et d'entreprises	3,5	2,7	x	22,1	19,9	- 9,8	0,2	34,0
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	141,4	116,3	x	103,4	66,8	- 35,4	0,6	36,1
Services d'enseignement	638,1	625,7	692,7	512,4	513,6	0,2	4,4	25,0
Soins de santé et assistance sociale	1 483,1	1 677,4	x	1 748,4	1 308,9	- 25,1	11,3	59,3
Arts, spectacles et loisirs	88,9	223,7	307,8	279,0	189,9	- 31,9	1,6	63,1
Services d'hébergement et de restauration	235,6	242,8	F	271,3	253,1	- 6,7	2,2	34,9
Autres services (sauf les administrations publiques) ⁴	92,4	75,1	x	47,9	48,8	1,9	0,4	40,2
Administrations publiques ⁵	1 603,7	1 384,5	1 344,4	1 481,2	1 877,7	26,8	16,2	22,1
Secteur privé	4 882,1	5 174,4	5 525,5	5 745,0	5 585,2	- 2,8	48,2	30,9
Secteur public	4 603,2	4 725,4	5 316,1	5 364,9	5 996,4	11,8	51,8	31,2
Construction	5 146,3	5 877,4	6 651,0	6 464,7	6 309,6	- 2,4	54,5	26,4
Matériel et outillage	4 339,0	4 022,5	4 190,7	4 645,2	5 272,0	13,5	45,5	39,2
Total	9 485,3	9 899,8	10 841,7	11 109,9	11 581,6	4,2	100,0	31,0

p : provisoires; pe : perspectives.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord*.

2. Les dépenses en immobilisation pour la chasse et le piégeage sont exclues du total pour cette catégorie.

3. À compter de l'année de 2013, les organismes de chaque secteur devaient déclarer leurs dépenses en immobilisation relatives aux contrats de crédit-bail. Auparavant, les organismes détenant le contrat de crédit-bail devaient déclarer la valeur de ces dépenses. Par conséquent, les données 2013 et subséquentes du secteur de la finance et des assurances (52) ne sont pas comparables avec les années précédentes.

4. Les dépenses en immobilisation pour le sous-secteur 814 « Ménages privés » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

5. Les dépenses en immobilisation pour les sous-secteurs 914 « Administrations publiques autochtones » et 919 « Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra-territoriaux » du SCIAN sont exclues du total pour cette catégorie.

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

Sources : Institut de la statistique du Québec.

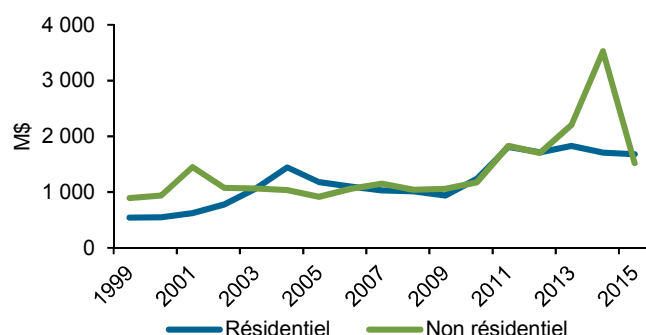
Statistique Canada, *Enquête annuelle sur les dépenses en immobilisations et réparations : réelles, provisoires, perspectives* (EDIR).

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région de Montréal atteint 3,2 G\$ en 2015, en baisse de 39,0 % par rapport à 2014. La décroissance s'observe davantage dans le secteur institutionnel (– 83,4 %) et, dans une moindre mesure, dans les secteurs commercial (– 9,7 %) et résidentiel (– 1,7 %), alors que le secteur industriel est en hausse (+ 19,2 %).

Figure 6.2.1

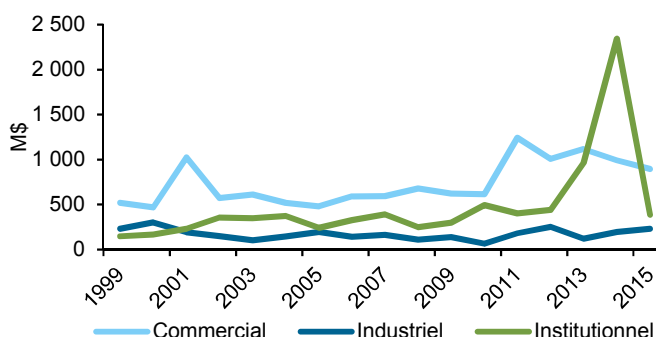
Valeur des permis de bâtir résidentiels, région administrative de Montréal, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.2.2

Valeur des permis de bâtir non résidentiels selon le type de construction, région administrative de Montréal, 1999-2015



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La valeur des permis octroyés au secteur institutionnel est passée de 442,2 M\$ en 2012 à 962,3 M\$ en 2013 (+ 117,7 %), à 2,3 G\$ en 2014 (+ 143,5 %) et à 388,8 M\$ en 2015 (– 83,4 %). Cette dernière baisse est probablement attribuable à la fin des projets de construction ou de modernisation du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) et du Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine (CHU Sainte-Justine).

Tableau 6.2.1

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, région administrative de Montréal et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Variation 2015/2014 %	Moyenne 2011-2014
	k\$						
Montréal	3 640 375	3 412 856	4 030 214	5 239 493	3 197 486	– 39,0	4 080 735
Non résidentiel	1 828 876	1 700 217	2 201 811	3 529 534	1 516 165	– 57,0	2 315 110
Commercial	1 243 408	1 005 429	1 116 848	990 601	894 677	– 9,7	1 089 072
Industriel	183 006	252 681	122 648	195 249	232 662	19,2	188 396
Institutionnel	402 462	442 107	962 315	2 343 684	388 826	– 83,4	1 037 642
Résidentiel	1 811 499	1 712 639	1 828 403	1 709 959	1 681 321	– 1,7	1 765 625
Ensemble du Québec	15 489 597	16 062 508	15 203 577	16 030 899	13 844 324	– 13,6	15 696 645
Non résidentiel	5 314 909	5 866 426	6 253 175	7 286 915	5 436 958	– 25,4	6 180 356
Commercial	3 275 802	3 084 319	3 336 490	2 751 448	2 779 009	1,0	3 112 015
Industriel	966 666	1 254 308	1 029 046	1 113 199	1 024 530	– 8,0	1 090 805
Institutionnel	1 072 441	1 527 799	1 887 639	3 422 268	1 633 419	– 52,3	1 977 537
Résidentiel	10 174 688	10 196 082	8 950 402	8 743 984	8 407 366	– 3,8	9 516 289

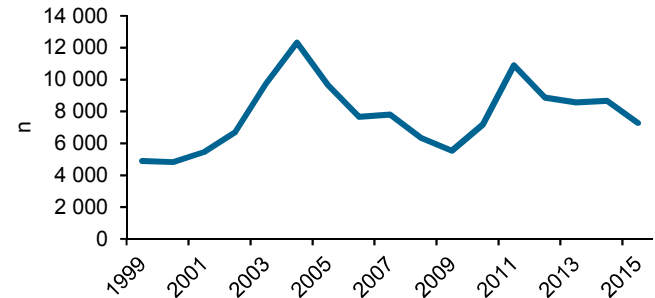
Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Nombre d'unités de logement

Les municipalités de la région de Montréal ont autorisé la création de 7 280 nouveaux logements en 2015, comparativement à 8 670 en 2014 (– 16,0 %). Évidemment, la municipalité de Montréal est la plus importante émettrice de permis de la région avec 7 071 logements en 2015, sa plus faible valeur depuis 2010. En 2015, la municipalité de Pointe-Claire obtient un résultat au-delà de la moyenne (102, moyenne 2011-2014 : 84) alors que celle de Dorval est à son plus bas en 2015 (6, moyenne 2011-2014 : 119).

Figure 6.2.3

Unités de logement, région administrative de Montréal,



Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Nombre d'unités de logement, région administrative de Montréal et ensemble du Québec, 2011-2015

	2011	2012	2013	2014	2015	Moyenne 2011-2014
	n					
Montréal	10 898	8 862	8 576	8 670	7 280	9 252
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	41 300	38 485	47 236

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Santé

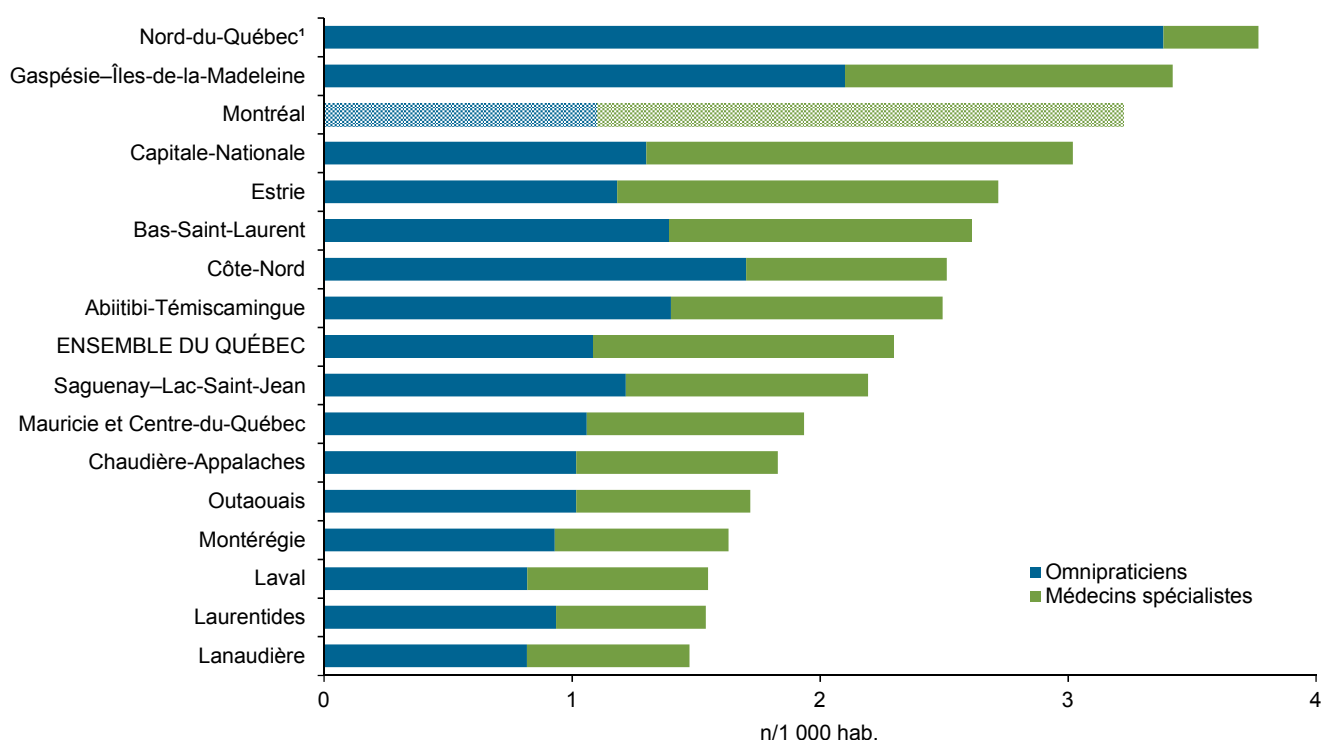
par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé dans cette section est celui des régions sociosanitaires, telles qu'elles ont été délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section présente un portrait statistique de l'offre de services dans le système de santé au Québec en s'appuyant sur les données relatives au personnel de la santé.

En 2014, dans la région de Montréal, le nombre de médecins s'établit à 6 400, soit un ratio de 3,2 médecins pour 1 000 habitants¹. La région se positionne ainsi au troisième rang pour ce qui est du nombre de médecins pour 1 000 habitants. Au Québec, on compte 2,3 médecins pour 1 000 habitants.

Figure 7.1

Nombre de médecins pour 1 000 habitants, selon la catégorie, régions sociosanitaires et ensemble du Québec, 2014



1. Comprenant les trois régions sociosanitaires : Nord-du-Québec, Nunavik et Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Note : Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Par rapport à 2010, le nombre de médecins a augmenté de 7,2 % dans la région montréalaise. Au Québec, le nombre de médecins s'est accru de 10,5 % au cours de cette période, ce qui porte l'effectif à 18 857. L'accroissement du nombre de médecins dans la région concerne tant les spécialistes (+ 7,3 %) que les omnipraticiens (6,9 %). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 8,9 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 10,5 %).

1. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations.

Tableau 7.1

Nombre de médecins, région sociosanitaire de Montréal et ensemble du Québec, 2010 et 2014

	Nombre de médecins ¹			Nombre pour 1 000 personnes ²		
	2010	2014	Variation 2014/2010	2010	2014	Écart 2014-2010
	n		%	n pour 1 000 habitants		points pour 1 000
Montréal	5 972	6 400	7,2	3,14	3,22	0,08
Omnipraticiens	2 051	2 192	6,9	1,08	1,10	0,03
Spécialistes	3 921	4 208	7,3	2,06	2,12	0,06
Ensemble du Québec	17 067	18 857	10,5	2,15	2,30	0,14
Omnipraticiens	8 180	8 906	8,9	1,03	1,08	0,05
Spécialistes	8 887	9 951	12,0	1,12	1,21	0,09

1. Dans les statistiques, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

2. Le ratio correspond au nombre de médecins inscrits à la RAMQ divisé par la population totale du territoire au 1^{er} juillet.

Sources : Institut de la statistique du Québec et Régie de l'assurance maladie du Québec, 2016.

Pour ce qui est du personnel infirmier, la région est desservie, en 2014-2015, par un effectif de 36 669 personnes travaillant dans le réseau de la santé et des services sociaux, ce qui représente une augmentation de 5,0 % par rapport à 2010-2011. Cette croissance touche toutes les catégories du personnel infirmier, à l'exception des infirmières (– 4,6 %), mais en particulier les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 26,5 % et les infirmières auxiliaires (+ 10,6 %). En revanche, l'effectif des préposées aux bénéficiaires a peu changé.

Tableau 7.2

Effectif du réseau de la santé et des services sociaux selon certaines catégories du personnel infirmier¹, région sociosanitaire de Montréal et ensemble du Québec, 2010-2011 à 2014-2015²

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	Variation 2014-2015/ 2010-2011
	n					%
Montréal	34 930	35 796	36 057	36 385	36 669	5,0
Infirmières	10 530	10 665	10 693	10 688	10 045	– 4,6
Infirmières cliniciennes et praticiennes	6 217	6 426	6 619	6 916	7 862	26,5
Infirmières auxiliaires	4 894	5 265	5 376	5 392	5 415	10,6
Préposées aux bénéficiaires	13 289	13 440	13 369	13 389	13 347	0,4
Nombre pour 1 000 habitants ³	18,36	18,69	18,58	18,52	18,47	0,6
Ensemble du Québec	107 698	109 629	111 285	112 973	113 342	5,2
Infirmières	35 670	35 275	35 114	35 011	33 805	– 5,2
Infirmières cliniciennes et praticiennes	16 513	17 581	18 355	19 474	21 431	29,8
Infirmières auxiliaires	16 863	17 630	18 303	18 655	18 616	10,4
Préposées aux bénéficiaires	38 652	39 143	39 513	39 833	39 490	2,2
Nombre pour 1 000 habitants ³	13,58	13,69	13,76	13,85	13,80	1,6

1. Le nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel) et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC).

2. Les données sont présentées sur la base des années financières (1^{er} avril au 31 mars).

3. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population au 1^{er} juillet de chaque année financière.

Note : Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère de la Santé et des Services sociaux, 2016.

8. Éducation

8.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Direction générale de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 19 786 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2009 dans l'ensemble des établissements de la région de Montréal est de 66,4 %. Ce taux est plus élevé que celui des trois cohortes précédentes. Les étudiants des établissements de Montréal affichent des taux de diplomation aux études collégiales plus élevés que celui de l'ensemble du Québec. Au Québec, sur les 57 184 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2009, 63,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Durant les cinq années étudiées, les taux de diplomation au Québec présentent une tendance à la baisse.

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région de Montréal est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important pour la période observée est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 11,4 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 8,3 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 69,9 % contre 61,6 % chez les étudiants de la cohorte de 2009.

Des 12 755 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2009, 73,5 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 5 010 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 58,7 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (2 021 inscrits à l'automne 2009) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (40,6 % pour la cohorte de 2009). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2009, dans les établissements de la région de Montréal, 4,0 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (66,4 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (4,0 %) porte à 70,4 % le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2009 est de 70,2 % (63,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 6,6 %, un DEP).

Tableau 8.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistré deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Montréal, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2005 à 2009

	2005	2006	2007	2008	2009
	%				
Préuniversitaire	72,8	72,1	72,5	72,1	73,5
Hommes	66,8	66,1	67,8	67,6	68,9
Femmes	77,0	76,3	75,8	75,2	76,8
Technique	57,0	57,1	57,9	58,7	58,7
Hommes	50,3	52,2	53,6	53,9	55,1
Femmes	61,7	60,0	60,8	61,7	61,0
Accueil ou transition	44,9	43,8	40,6	41,7	40,6
Hommes	40,4	38,1	36,3	36,5	36,4
Femmes	50,2	50,4	45,3	47,0	45,1
Ensemble des programmes	66,6	65,9	65,7	65,7	66,4
Hommes	60,0	59,7	60,6	60,5	61,6
Femmes	71,4	70,3	69,5	69,3	69,9

Note : Les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec sont exclues.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

8.2 Nombre de diplômés au baccalauréat

par Marc-André Gauthier, Direction des statistiques sociodémographiques

Note méthodologique

Le nombre de diplômés au baccalauréat au Québec provient des données administratives du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Les bacheliers correspondent aux nouveaux titulaires d'un diplôme d'études universitaires du baccalauréat ayant obtenu leur diplôme au cours de l'année mentionnée. Les bacheliers du baccalauréat professionnel (médecine, art dentaire, etc.) sont inclus dans cet univers. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence déclarée au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). En raison de cette approche, la couverture du nombre de bacheliers n'est pas complète, ainsi on attribue une région à près de huit bacheliers sur dix.

Les domaines d'études au baccalauréat se répartissent en quatre catégories : sciences de la santé, sciences pures et appliquées, sciences sociales et humaines et études plurisectorielles. Toutefois, si la personne cumule plus d'un domaine pendant sa formation, le domaine d'études est indéterminé. Précisons que cette dernière catégorie n'est pas présentée dans le tableau, mais elle est incluse dans le total.

Enfin, certaines révisions mineures ont été apportées aux données antérieures. Par conséquent, les données historiques présentées dans cette section prévalent sur celles diffusées dans l'édition 2015. Pour obtenir de plus amples précisions sur la source de données et ses limites et pour consulter l'analyse comparative du nombre de diplômés au baccalauréat entre les régions, veuillez vous référer au chapitre Éducation dans le *Panorama des régions du Québec, Édition 2016*.

Évolution du nombre de nouveaux bacheliers

En 2013, parmi les 29 117 nouveaux diplômés du baccalauréat au Québec, environ le quart d'entre eux, soit 7 439 bacheliers, provient de la région de Montréal (tableau 8.2.1). Au cours de la période 2008 à 2013, la région de Montréal voit le nombre de bacheliers augmenter à un taux annuel moyen de 3,0 % (passant de 6 403 à 7 439), alors qu'au Québec l'effectif a crû à un taux annuel de 2,4 %. Sur une base annuelle, cette région se démarque des autres par un accroissement continu du nombre de diplômés. La croissance qu'enregistre la région de Montréal en 2013 par rapport à 2012 (+ 10,3 %) est toutefois légèrement plus faible de ce qui s'observe dans l'ensemble du Québec (+ 12,6 %).

Tableau 8.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et selon le sexe, Montréal et ensemble du Québec, 2008-2013

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2013/2012	Taux de croissance annuel moyen 2013/2008	Part de diplômés en 2013
	n							%	
Montréal	6 403	6 440	6 589	6 698	6 746	7 439	10,3	3,0	100,0
Hommes	2 724	2 638	2 673	2 790	2 735	3 113	13,8	2,7	41,8
Femmes	3 679	3 802	3 916	3 908	4 011	4 326	7,9	3,3	58,2
Ensemble du Québec	25 808	25 927	26 123	26 558	25 852	29 117	12,6	2,4	100,0
Hommes	9 934	9 852	9 740	10 134	9 826	11 227	14,3	2,5	38,6
Femmes	15 874	16 075	16 383	16 424	16 026	17 890	11,6	2,4	61,4

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'encadré.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

La majorité des nouveaux diplômés sont des femmes, une tendance qui s'observe déjà depuis quelques années dans l'ensemble des régions du Québec. Dans la région de Montréal, la proportion de nouveaux titulaires féminins d'un baccalauréat en 2013 est de 58,2 %. Sur toute la période observée, cette proportion est demeurée inférieure à celle du Québec. Entre 2008 et 2013, la région de Montréal enregistre une augmentation du nombre de femmes diplômées, l'effectif féminin passant de 3 679 en 2008 à 4 326. Par rapport à 2012, l'année 2013 génère une croissance de 13,8 % des diplômés masculins dans la région, alors que les diplômées voient leur nombre ne s'accroître que de 7,9 %.

Les domaines d'études au baccalauréat

Toutes régions confondues, le domaine d'études le plus populaire est celui des sciences sociales et humaines. Dans la région de Montréal, cette proportion de diplômés est légèrement supérieure à celle du Québec en 2013 (66,5 % c. 66,0 %) (tableau 8.2.2). À l'image de l'ensemble du Québec, les diplômés des sciences pures et appliquées constituent le second groupe en importance, ces derniers représentant pratiquement la même proportion de nouveaux diplômés (20,2 %).

Tableau 8.2.2

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ), le sexe et le domaine d'études², Montréal, 2008-2013

	Domaine d'études				Total n
	Sciences de la santé	Sciences pures et appliquées	Sciences sociales et humaines	Études plurisectorielles	
	%				
Les deux sexes					
2008	9,1	21,7	66,1	3,1	6 403
2009	11,0	20,4	65,9	2,7	6 440
2010	10,6	21,4	64,7	3,3	6 589
2011	10,8	19,7	66,6	2,9	6 698
2012	12,5	20,0	64,6	2,9	6 746
2013	10,8	20,2	66,5	2,5	7 439
Hommes					
2008	6,1	33,4	58,1	2,3	2 724
2009	7,2	32,1	59,1	1,6	2 638
2010	7,0	32,3	58,6	2,1	2 673
2011	7,0	30,8	60,3	1,9	2 790
2012	8,3	31,5	58,4	1,9	2 735
2013	7,0	31,1	60,2	1,7	3 113
Femmes					
2008	11,4	13,0	72,0	3,7	3 679
2009	13,7	12,3	70,6	3,4	3 802
2010	13,1	13,9	68,9	4,1	3 916
2011	13,5	11,8	71,1	3,5	3 908
2012	15,5	12,1	68,9	3,6	4 011
2013	13,5	12,4	71,1	3,0	4 326

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

2. Les pourcentages ont été calculés en excluant les diplômes indéterminés.

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

À l'échelle du Québec et des régions, les femmes comme les hommes obtiennent en plus grand nombre leurs diplômes du domaine des sciences sociales et humaines. Ainsi, pour la région de Montréal en 2013, la proportion est de 71,1 % chez les femmes et de 60,2 % chez les hommes. À l'instar de ce qui est observé dans l'ensemble du Québec, les femmes tendent à privilégier les sciences de la santé par rapport aux hommes (13,5 % f c. 7,0 % h) alors qu'inversement, les hommes sont proportionnellement plus nombreux à réaliser leurs études de premier cycle universitaire dans le domaine des sciences pures et appliquées (12,4 % f c. 31,1 % h).

L'université de diplomation¹

Les nouveaux bacheliers de la région de Montréal obtiennent leur diplôme en 2013 principalement de quatre universités, toutes basées sur le territoire de résidence (tableau 8.2.3) : l'Université Concordia (31,7 %), l'Université de Montréal (19,7 %), l'Université McGill (19,2 %) et l'Université du Québec à Montréal (14,7 %).

Tableau 8.2.3

Proportion de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence¹ en formation générale des jeunes (FGJ) et l'université de diplomation, Montréal, 2008-2013

		2008	2009	2010	2011	2012	2013
Université Laval	%	1,1	1,2	1,3	1,6	1,6	1,6
Université de Montréal	%	18,9	20,5	19,7	20,6	20,1	19,7
École des hautes études commerciales de Montréal	%	5,0	4,7	4,5	4,0	4,1	4,2
École Polytechnique de Montréal	%	2,1	1,6	2,3	2,3	2,2	2,3
Université de Sherbrooke	%	2,3	2,7	2,0	2,2	2,3	1,9
Université du Québec à Montréal	%	14,5	14,6	14,7	14,5	12,3	14,7
Université du Québec à Trois-Rivières	%	0,5	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7
Université du Québec à Chicoutimi	%	0,1	0,1	—	0,2	0,2	0,2
Université du Québec à Rimouski	%	0,1	0,1	0,2	0,1	0,1	0,3
Université du Québec en Outaouais	%	0,4	0,4	0,5	0,7	1,0	0,7
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue	%	—	0,1	—	0,1	—	0,2
École de technologie supérieure	%	2,0	1,7	1,6	1,9	1,8	1,7
Télé-université	%	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,2
Université McGill	%	21,8	21,4	21,8	19,2	20,9	19,2
Université Concordia	%	30,2	29,4	29,6	31,4	31,9	31,7
Université Bishop's	%	0,8	0,4	0,5	0,3	0,5	0,5
Total	n	6 403	6 440	6 589	6 698	6 746	7 439

1. Pour plus d'information concernant la détermination de la région de résidence, voir l'[encadré](#).

Source : Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 2016.

1. Rappelons que les données concernent uniquement les diplômés résidant au Québec au moment de leur dernière inscription en formation générale des jeunes. Aussi, seuls les diplômés d'universités québécoises sont inclus.

9. Culture et communications

par Gaétane Dubé, Observatoire de la culture et des communications du Québec

En 2014, la région de Montréal regroupe sur son territoire 203 salles de spectacles, quelque 68 institutions muséales¹, 110 librairies et 197 écrans répartis dans 20 cinémas. Cette région compte ainsi 23,1 établissements culturels par 100 000 habitants, soit un nombre inférieur à celui déterminé pour l'ensemble du Québec (31,3). L'infrastructure culturelle de cette région est supérieure au nombre établi pour l'ensemble du Québec en ce qui a trait aux salles de spectacles (10,2 établissements par 100 000 habitants comparativement à 7,8), aux librairies (5,5 établissements par 100 000 habitants comparativement à 4,2) et aux écrans de cinéma (9,9 écrans par 100 000 habitants comparativement à 8,9). Par contre, le nombre d'institutions muséales est inférieur au nombre établi pour l'ensemble du Québec (3,4 établissements par 100 000 habitants comparativement à 5,3).

Tableau 9.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Montréal, 2013 et 2014

	Établissements		Ratio région/ Québec	Région	Ensemble du Québec
	2013	2014		2014	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Salles de spectacles	190	203	31,8	10,2	7,8
Institutions muséales ²	70	68	15,6	3,4	5,3
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	58	58	16,0	2,9	4,4
Bibliothèques publiques affiliées : points de services	—	—	...	...	8,4
Librairies	108	110	32,0	5,5	4,2
Cinémas et ciné-parcs	19	20	20,2	1,0	1,2
Écrans	196	197	26,9	9,9	8,9

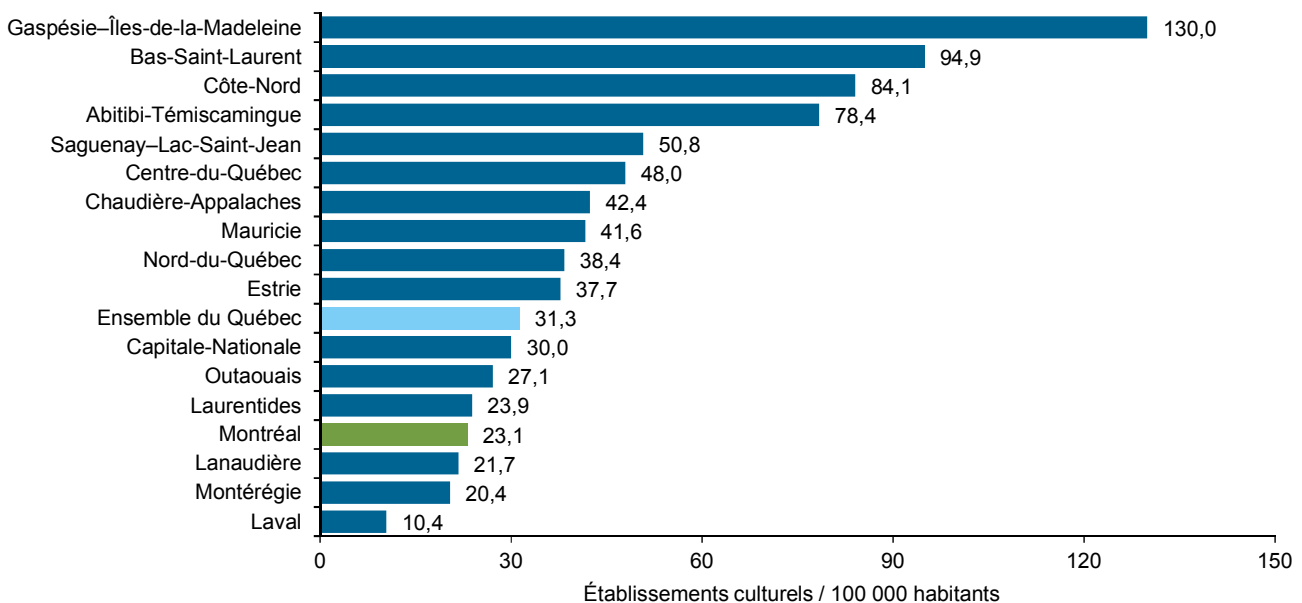
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 9.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2014



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

1. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'Observatoire de la culture et des communications.

Les statistiques relatives aux activités culturelles montrent qu'en 2014 la fréquentation des spectacles payants en arts de la scène (1 715 entrées par 1 000 habitants) est meilleure qu'en 2013. Par contre, la fréquentation des institutions muséales (3 323 entrées par 1 000 habitants) et des cinémas (2 934 entrées par 1 000 habitants) est moindre qu'en 2013. Il est à noter que le nombre d'entrées aux spectacles payants en arts de la scène représente 50,1 % du nombre d'entrées total calculé pour l'ensemble du Québec et celui des institutions muséales, 47,9 %.

Figure 9.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Montréal et ensemble du Québec, 2013 et 2014

	Unité	Volume d'activité	Volume d'activité par 1 000 habitants				Ratio région/Qc (%)
			Montréal		Ensemble du Québec		
			2014	2013	2014	2013	
Spectacles payants en arts de la scène							
Représentations	n	7 662	4,0	3,9	2,1	2,1	44,7
Entrées	n	3 404 137	1 554,8	1 714,5	818,2	827,6	50,1
Assistance des cinémas							
Entrées	n	5 824 551	3 220,7	2 933,6	2 594,8	2 295,9	30,9
Fréquentation des institutions muséales							
Entrées	n	6 596 744	3 540,8	3 322,5	1 740,4	1 676,9	47,9
Ventes de livres par les librairies							
Ventes de livres neufs	\$	168 234 365	95 584,4	84 733,4	54 227,5	48 414,1	42,3

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

AIRES PROTÉGÉES

Aires protégées

Une aire protégée est un territoire, en milieu terrestre ou aquatique, géographiquement délimité, dont l'encadrement juridique et l'administration visent spécifiquement à assurer la protection et le maintien de la diversité biologique et des ressources naturelles et culturelles associées (Source : Loi sur la conservation du patrimoine naturel). Au Québec, ces territoires sont réglementés et gérés en fonction de trente désignations différentes reconnues au Registre des aires protégées.

Habitat faunique

Un habitat faunique est constitué d'habitats situés sur des terres du domaine de l'État qui rencontrent les caractéristiques ou les conditions suivantes et qui sont identifiés par un plan dressé par le ministre responsable de la faune : une aire de concentration d'oiseaux aquatiques; une aire de confinement du cerf de Virginie; une aire de fréquentation du caribou au sud du 52^e parallèle; une aire de mise bas du caribou au nord du 52^e parallèle; une falaise habitée par une colonie d'oiseaux; un habitat d'une espèce faunique menacée ou vulnérable; un habitat du poisson; un habitat du rat musqué; une héronnière; une île ou une presqu'île habitée par une colonie d'oiseaux; une vasière.

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Âge moyen

Somme des âges des personnes composant une population rapportée à l'effectif total.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

Taux de faible revenu des familles

Il correspond au nombre de familles à faible revenu divisé par le nombre total de familles.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler, qui est sans emploi et qui se cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que celles absentes de leur travail, mais qui maintiennent un lien d'emploi. Ce terme regroupe les employés, les travailleurs autonomes ainsi que les travailleurs familiaux non rémunérés.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi

Nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux de chômage

Nombre de personnes au chômage exprimé en pourcentage de la population active.

Déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année d'imposition et qui avaient inscrites sur le formulaire TP-1 une adresse de correspondance située au Québec. La presque totalité des adresses inscrites dans les déclarations de revenus correspondent à l'adresse de résidence du particulier au moment où celle-ci a été produite.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Nombre de travailleurs

Il correspond au nombre de salariés et de travailleurs autonomes, lesquels sont estimés en fonction des montants déclarés à Revenu Québec au titre de revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi, d'aide financière

de dernier recours et de retraite. Plus précisément, un travailleur est une unité de décompte qui correspond à la part qu'occupent les revenus d'emploi et d'entreprise déclarés par un particulier sur la somme de ses revenus d'emploi, d'entreprise, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite.

Revenu d'emploi médian

Il représente la valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de déclarants ayant des revenus d'emploi; la première partie regroupe les déclarants ayant un revenu inférieur à la médiane, et la seconde, les déclarants ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'Institut, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles, y compris les revenus provenant d'une société de personnes. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Dans certains cas, le quotient de localisation correspond à la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction de la population du Québec dans la même région. Il s'agit des industries dont les biens ou services sont essentiellement achetés par les ménages pour consommation ou par d'autres industries comme intrants intermédiaires dans la production de biens de consommation.

Revenu disponible

Somme de tous les revenus reçus par les résidents d'un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des sociétés financières, des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux sociétés financières, aux ISBLSM, ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale. Les transferts sociaux en nature ne sont pas considérés dans le revenu disponible.

Revenu disponible par habitant

Il correspond au revenu disponible d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'ils possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur,

pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Il s'obtient en soustrayant le revenu de la propriété payé du revenu de la propriété reçu. Sont considérés dans les revenus de la propriété reçus les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital y sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM

Transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ménages des ISBLSM.

Transferts courants aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

Transferts courants aux sociétés financières

Contributions des employeurs et des employés à un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

Transferts courants des sociétés financières

Prestations reçues d'un régime de retraite à cotisations déterminées ou à prestations déterminées.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines, d'outils et d'équipements neufs. Elles excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés). Les dépenses en immobilisation excluent les constructions résidentielles, les logiciels et la prospection pétrolière, minière et gazière.

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des administrations, entreprises et organismes publics fédéraux, provinciaux et locaux. Par ailleurs, le secteur public inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux publics.

Permis de bâtir

Délivrés par les municipalités, les permis de bâtir octroient le droit de construire ou de rénover. Les permis sont délivrés pour des travaux de construction de nouveaux bâtiments, de transformation de logement (gain ou perte d'unités de logement), d'addition, c'est-à-dire d'ajout structurel à un bâtiment

existant (garage, piscine, abri, etc.) et de rénovations qui améliorent ou modifient une structure ou un bâtiment existant (fondation, transformation de vocation du bâtiment, chauffage, ascenseurs, etc.). Les travaux de réparation (peinture, réfection de plancher, de toiture, etc.) pour lesquels aucun permis n'est requis et les travaux de génie (barrages, routes, oléoducs, etc.) ne sont pas inclus dans la valeur des permis de bâtir. Également, les permis de bâtir ne nous renseignent pas sur la durée de construction ni sur le moment où le droit de construire sera exercé.

Construction résidentielle

Elle comprend tout bâtiment destiné à l'occupation privée sur une base permanente ou non. Les logements sont regroupés sous les types suivants : logements unifamiliaux, mobiles, chalets, jumelés, en rangée et appartements.

Construction industrielle

Elle englobe tout bâtiment destiné à la fabrication ou à la transformation de produits, au transport, aux communications et aux autres services d'utilité publique, à l'agriculture, à la sylviculture ainsi qu'à l'exploitation minière.

Construction commerciale

Elle comprend tout bâtiment destiné à abriter des activités se rattachant au secteur tertiaire. Par exemple : magasins, entrepôts, garages, immeubles de bureaux, théâtres, hôtels, salons funéraires, salons de beauté.

Construction institutionnelle

Elle comprend les dépenses faites par les collectivités et les administrations publiques pour la construction d'immeubles ou de bâtiments; par exemple, écoles, universités, hôpitaux, cliniques, églises, résidences pour personnes âgées.

Nombre d'unités de logement

Il correspond au nombre de logements indépendants créés lors d'une construction ou d'une transformation de logements. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures ou de bâtiments; ainsi, un immeuble à logements contient plusieurs unités de logement. Il faut éviter de mettre en relation le nombre d'unités de logement avec la valeur des permis de bâtir des constructions résidentielles, car cette dernière inclut des transformations avec pertes d'unités de logement, les additions et les rénovations qui n'ont aucun impact sur le nombre d'unités de logement.

SANTÉ

Médecin omnipraticien

Les omnipraticiens sont des médecins inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec qui ont terminé leur formation de base et obtenu leur permis d'exercice après deux années de résidence en médecine familiale (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Médecin spécialiste

Les spécialistes sont des médecins qui ont terminé au moins quatre années de résidence et qui sont inscrits au tableau du Collège des médecins du Québec comme spécialistes certifiés. Lorsqu'un médecin compte plus d'une spécialité, seule est retenue celle qui constitue son principal champ d'activité au 31 décembre de l'année de publication des statistiques annuelles (RAMQ, 2004). Dans les statistiques présentées, seuls les médecins ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.

Infirmière

L'infirmière détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de trois ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et infirmière praticienne

L'infirmière clinicienne détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers. L'infirmière praticienne détient un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Les infirmières cliniciennes et les infirmières praticiennes doivent détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

L'infirmière auxiliaire détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

La préposée aux bénéficiaires détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC ET AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent

l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Salles de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'Enquête sur la fréquentation des spectacles de l'Institut de la statistique du Québec.

Institutions muséales

Elles regroupent les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Points de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

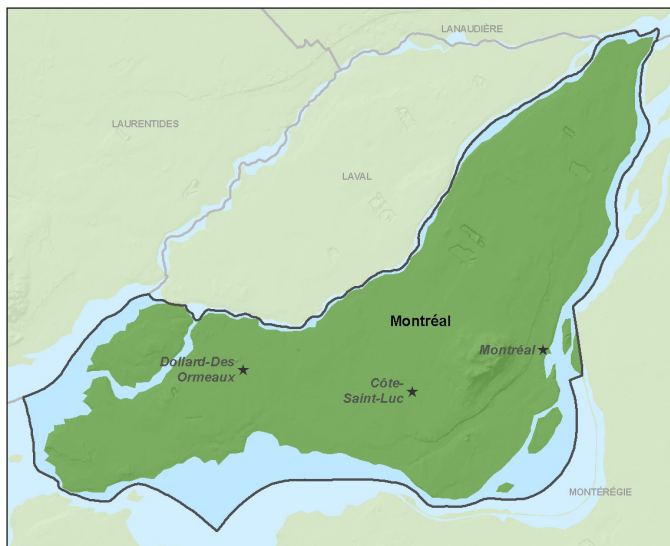
Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques (Réseau BIBLIO).

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur Montréal



Superficie en terre ferme (2013) : 498 km²

Population (2015^p) : 1 999 795 habitants

Densité de population : 4 015,7 hab./km²

Principales municipalités et population (2015^p) :

- Montréal 1 754 974 habitants
- Dollard-Des Ormeaux 50 826 habitants
- Côte-Saint-Luc 33 861 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de vêtements et de produits en cuir et produits analogues
- Fabrication de boissons et de produits du tabac
- Arts, spectacles et loisirs
- Usines de textiles et de produits textiles

Tableau comparatif des régions administratives du Québec

	Population au 1 ^{er} juillet		Taux de chômage	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ²	PIB par habitant	Revenu disponible par habitant ²		Taux de faible revenu des familles ²
	2015 ^p	TAAM ¹ 2011-2015	2015 ^p	2014 ^p	2014 ^e	Var. 14/13	2014 ^p	Var. 14/13
	n pour 1 000		%	%	\$/hab.	%	\$/hab.	%
Bas-Saint-Laurent	199 577	- 2,0	8,0	70,2	33 745	0,9	23 317	0,6
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277 209	0,0	8,3	70,7	37 225	1,7	24 483	0,5
Capitale-Nationale	737 455	9,2	4,7	78,6	46 773	0,3	27 219	1,3
Mauricie	266 907	1,3	7,9	68,9	31 850	1,9	23 555	1,0
Estrie	322 099	6,7	6,5	74,4	33 612	1,2	24 443	1,3
Montréal	1 999 795	10,7	10,5	74,7	59 821	1,9	26 481	2,4
Outaouais	385 579	7,7	7,4	76,1	30 722	1,4	25 202	- 0,6
Abitibi-Témiscamingue	147 700	1,7	7,0	74,6	46 958	1,6	26 451	0,2
Côte-Nord	93 932	- 4,6	9,8 ³	72,0	75 279	- 2,7	26 917	- 0,1
Nord-du-Québec	44 769	9,9	9,8 ³	79,8	86 619	11,5	23 628	1,9
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	91 786	- 7,2	14,7	60,3	31 100	7,2	23 324	1,2
Chaudière-Appalaches	421 832	4,4	5,0	78,7	35 692	2,7	25 218	1,8
Laval	425 225	11,5	8,0	79,8	32 723	1,4	25 952	0,9
Lanaudière	496 086	9,8	8,4	76,0	24 498	2,5	25 420	1,2
Laurentides	592 683	11,2	6,1	76,4	30 847	- 0,1	26 809	1,5
Montérégie	1 520 094	8,5	5,9	78,6	33 847	1,3	27 246	1,7
Centre-du-Québec	240 872	4,9	6,7	74,6	36 619	1,1	23 614	0,6
Ensemble du Québec	8 263 600	7,9	7,6	75,9	41 482	1,5	26 046	1,5

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2015 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'[encadré](#) du chapitre *Démographie*. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives au 1^{er} juillet 2015.

2. Selon le découpage des régions administratives au 31 décembre 2014.

3. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

Montréal

Superficie en terre ferme (2013)	498 km ²
Population totale (2015 ^e)	1 999 795 hab.
Densité de population	4 015,7 hab./km ²
Part de la superficie en aires protégées (2016).....	15,3 %
Taux de faible revenu des familles (2013).....	14,7 %
Emploi (2015)	969,0 k
Taux d'activité (2015)	65,0 %
Taux d'emploi (2015)	58,2 %
Taux de chômage (2015)	10,5 %
PIB aux prix de base par habitant (2014 ^e)	59 821 \$
Revenu disponible par habitant (2014).....	26 481 \$
Dépenses en immobilisation (2015).....	11 582 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2014)	3,22
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2009)	66,4 %